

PLUi

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

6C.1 – Liste SUP par commune

Arrêt	Enquête publique	Approbation
Vu pour être annexé à la délibération n°..... du.....	Vu pour être annexé à la délibération n°..... du.....	Vu pour être annexé à la délibération n°..... du.....

Département de la Mayenne

AHUILLÉ

Liste des Servitudes d'Utilité Publique

Mise à jour N°1	Arrêté du 12/06/2018

Vu pour être annexé à l'arrêté du Président
du 12/06/2018
Par délégation du Président,
Le Vice-Président,
Daniel GUERIN



A4 - Servitudes de passage des engins mécaniques en bordure des cours d'eau

- Le cours d'eau des Rochettes et ses affluents.- Arrêté préfectoral en date du 26 novembre 1976
- Ruisseau de l'Aunay

Service concerné : Direction départementale des territoires
BP 23009 Cité administrative
Rue Mac Donald
53063 - Laval cedex 9

AS1- Protection des captages d'eaux potables et minérales

- Périmètres de protection du captage de Bon Enfant - Arrêté préfectoral n° 2007-D-184 du 19 juin 2007
- Périmètre de protection éloigné (l'Oudon)

Service concerné : Agence régionale de santé (ARS)
Cité Administrative
60 Rue Mac Donald
53000 Laval

AC2 - Protection des sites

- Étang de Gouillas et ses abords - Site classé depuis le 2 mai 1946

Service concerné : Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
5 Rue Françoise Giroud
CS 16326 - 44263- Nantes cedex 2

I4 - Établissement de canalisations électriques

Le territoire est traversé par les lignes électriques HTB suivantes :

- Ligne 225 KV « Laval - Oudon » (ligne souterraine)
- Ligne 90 KV « Argentré-du-Plessis/Laval » (ligne aérienne)
- Ligne 90 KV « Laval - St Pierre la Cour » (ligne aérienne)

Service concerné : RTE – Réseau de transport d'électricité
GMR ANJOU Ecoparc - ZI nord
Avenue des Fusillés
49412 - Saumur cedex

PT2 - Protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception, liés aux transmissions radioélectriques, exploités par l'Etat

- Protection applicable autour de la station de Laval et sur le parcours du faisceau hertzien Laval – Craon.- Décret du 7 décembre 1976.

Service concerné : France Télécom
52, boulevard Gaston Ramon
BP 60920
49043 - Angers Cedex 1

Département de la Mayenne

ARGENTRÉ

Liste des Servitudes d'Utilité Publique

Mise à jour N°4 du PLUi	Arrêté du

Vu pour être annexé à l'arrêté du Président
du
Par délégation du Président,
La Vice-Présidente,
Christine DUBOIS

AS1- Protection des captages d'eaux potables et minérales

- Périmètres de protection du captage de Montroux institués par l'arrêté préfectoral n° 97-603 du 12 mai 1997

Service concerné : Agence régionale de santé (ARS)
Cité Administrative
60 Rue Mac Donald
53000 Laval

AC1 - Protection des monuments historiques

- Château de Hauterive, chapelle, parc, allées...
Inscrit par arrêté le 13 mars 1989.

Périmètre délimité des abords (PDA) créé par l'arrêté 2023/DRAC/PDA/n°3 du 16 février 2023 et approuvé par délibération du conseil communautaire en date du 23 mars 2023.

Service concerné : Unité départementale de l'architecture et du patrimoine
Préfecture – Pavillon nord
16 Place Jean Moulin- 53000 – Laval

EL11 – Autoroutes, voies express et déviations d'agglomérations

- Le caractère d'Autoroute A 81 (axe reliant Le-Mans à Rennes) a été attribué par un décret du 4 février 1977.

Service concerné : Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
5 Rue Françoise Giroud - CS 16326 - 44263- Nantes cedex

I4 - Établissement de canalisations électriques

Le territoire est traversé par les lignes électriques HTB suivantes :
- Ligne 90 KV « Evron II-Laval »

Service concerné : RTE – Réseau de transport d'électricité
GMR ANJOU Ecoparc - ZI nord
Avenue des Fusillés - 49412 - Saumur cedex

PT2 - Protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception, liés aux transmissions radioélectriques, exploités par l'Etat

- Protection applicable sur le parcours du faisceau hertzien Laval - Mont Rochard. Décret du 5 octobre 1982.

Service concerné : France Télécom
52, boulevard Gaston Ramon
BP 60920
49043 - Angers Cedex 1

A4 - Servitudes de passage des engins mécaniques en bordure des cours d'eau

- Rû de la Maison Neuve

Service concerné : Direction départementale des territoires
BP 23009 Cité administrative
Rue Mac Donald
53063 - Laval cedex 9

T1 - Voie ferrée relative aux chemins de fer

- Ligne SNCF TGV Bretagne – Pays-de-la-Loire

Service concerné : SNCF - Délégation Immobilier Territoriale Ouest
60 Rue Blaise Pascal
37000 Tours

Département de la Mayenne

BONCHAMP-LES-LAVAL

Liste des Servitudes d'Utilité Publique

Mise à jour N°1	Arrêté du Président du 12/06/2018

Vu pour être annexé à l'arrêté du Président
du 12/06/2018
Par délégation du Président,
Le Vice-Président,
Daniel GUERIN



A4 - Servitudes de passage des engins mécaniques en bordure des cours d'eau

- Ruisseau de la Chaisnée

Service concerné : Direction départementale des territoires
BP 23009 Cité administrative
Rue Mac Donald
53063 - Laval cedex 9

AC1 - Protection des monuments historiques

- Chapelle de la Cassine inscrite par arrêté le 9 janvier 1926
- Église Saint-Blaise inscrite par arrêté le 1 septembre 1994 (périmètre de protection modifié par délibération du conseil municipal le 15 décembre 2005)

Service concerné : Unité départementale de l'architecture et du patrimoine
Préfecture – Pavillon nord
16 Place Jean Moulin- 53000 – Laval

EL11 – Autoroutes, voies express et déviations d'agglomérations

- Le caractère d'Autoroute A 81 (axe reliant Le-Mans à Rennes) a été attribué par un décret du 4 février 1977.
- Le caractère de « déviation d'agglomération » a été attribué à la rocade Est de Laval (RN162) par l'arrêté 86-528 le 22 juillet 1986

Servitude relative aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomération.

Service concerné : Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
5 Rue Françoise Giroud - CS 16326 - 44263- Nantes cedex 2

14 - Établissement de canalisations électriques

- Le territoire est traversé par les lignes électriques HTB suivantes :
- Ligne 90 KV « Evron II-Laval »

Service concerné : RTE – Réseau de transport d'électricité
GMR ANJOU Ecoparc - ZI nord
Avenue des Fusillés - 49412 - Saumur cedex

PT2 - Protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception, liés aux transmissions radioélectriques, exploités par l'Etat

- Protection applicable sur le parcours du faisceau hertzien Laval - Mont Rochard.
Décret du 5 octobre 1982.

Service concerné : France Télécom
52, boulevard Gaston Ramon
BP 60920
49043 - Angers Cedex 1

T5 – Servitude aéronautique de dégagement

- Protection applicable autour de l'aérodrome de Laval-Entrammes
Arrêté du 14 juin 2017 portant approbation du plan de servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de Laval-Entrammes

Service concerné : Direction de la Sécurité de l'Aviation Civil Ouest
Aéroport de Brest-Bretagne
CS 20301 Guipavas
29806 Brest cedex 9

T1 - Voie ferrée relative aux chemins de fer

- Ligne SNCF LGV Bretagne – Pays-de-la-Loire

Service concerné : SNCF - Délégation Immobilier Territoriale Ouest
60 Rue Blaise Pascal
37000 Tours

Département de la Mayenne

CHÂLONS-DU-MAINE

Liste des Servitudes d'Utilité Publique

Mise à jour N°1	Arrêté du 14/12/2009
Mise à jour N°2	Arrêté du

Vu pour être annexé à l'arrêté du
Président du
Par délégation du Président,
Le Vice-Président,
Daniel GUERIN



A4 - Servitudes de passage des engins mécaniques en bordure des cours d'eau

œ Rû du Fresnes

Service concerné : Direction départementale des territoires
BP 23009 Cité administrative
Rue Mac Donald
53063 - Laval cedex 9

AS1- Protection des captages d'eaux potables et minérales

- Périmètres de protection du captage de la Noé Germain institués par l'arrêté préfectoral n° 2001-A-229 du 13 décembre 2001

Service concerné : Agence régionale de santé (ARS)
Cité Administrative
60 Rue Mac Donald
53000 Laval

I4 - Établissement de canalisations électriques

Le territoire est traversé par la ligne électrique HTB suivante:
- Ligne 90 KV « Changé - Mayenne »

Service concerné : RTE – Réseau de transport d'électricité
GMR ANJOU Ecoparc - ZI nord
Avenue des Fusillés - 49412 - Saumur cedex

PT2 - Protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception, liés aux transmissions radioélectriques, exploités par l'Etat

- Protection applicable sur le parcours du faisceau hertzien Sainte-Gemmes-Robert (Mont-Rochard) – Ruillé-le-Gravelais (la Touche). Décret du 1^{er} février 1974.

Service concerné : France Télécom
52, boulevard Gaston Ramon
BP 60920
49043 - Angers Cedex 1

Département de la Mayenne

CHANGÉ

Liste des Servitudes d'Utilité Publique

Mise à jour N°1	Arrêté du 03/05/2010
Mise à jour N°2	Arrêté du 06/11/2011
Mise à jour N°3	Arrêté du 04/11/2013
Mise à jour N°4	Arrêté du Président du 20/03/2017
Mise à jour N°5	Arrêté du Président du 12/06/2018

Vu pour être annexé à l'arrêté du Président
du 12/06/2018
Par délégation du Président,
Le Vice-Président,
Daniel GUERIN



A4 - Servitudes de passage des engins mécaniques en bordure des cours d'eau

« les cours d'eau de l'Ernée et de l'Ingrandé ainsi que leurs affluents ». Arrêté préfectoral en date du 5 mai 1977

Service concerné : Direction départementale des territoires
BP 23009 Cité administrative
Rue Mac Donald
53063 - Laval cedex 9

AS1- Protection des captages d'eaux potables et minérales

Périmètres de protection du captage de « le Chenôt » institués par l'arrêté préfectoral n° 2012177-0012 du 2 juillet 2012

Périmètres de protection de la prise d'eau de Laval dans la Mayenne institués par l'arrêté n° 2009-D-419 du 13 août 2009

Service concerné : Agence régionale de santé (ARS)
Cité Administrative
60 Rue Mac Donald
53000 Laval

AC1 - Protection des monuments historiques

Périmètre de protection de la chapelle de Pritz située sur la commune de Laval

Service concerné : Unité départementale de l'architecture et du patrimoine
Préfecture – Pavillon nord
16 Place Jean Moulin- 53000 – Laval

AC2 - Protection des sites

Site du Sault-Gautier_- Site inscrit depuis le 7 octobre 1936

Site de la Châtaigneraie - Site inscrit depuis le 10 septembre 1949

**Service concerné : Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
5 Rue Françoise Giroud
CS 16326 - 44263- Nantes cedex 2**

EL3 – Halage et marchepied

Halage et marchepied de la rivière « la Mayenne » classée voie navigable

**Service concerné : Conseil Départemental - Hôtel du département
39 rue Mazagran - BP 1429 - 53014 Laval Cedex**

EL11 – Autoroutes, voies express et déviations d'agglomérations

-Le caractère d'Autoroute A 81 (axe reliant Le-Mans à Rennes) a été attribué par un décret du 4 février 1977.

-Le caractère de « voie express » a été attribué à la RN162 entre Laval (giratoire « Besnier ») et Mayenne (giratoire « Coulonge ») (à l'exclusion de cette route située sur la commune de Martigné) par décret en date du 14 juin 2002

-Le caractère de « voie express » a été attribué à la RN162 entre Laval (giratoire « Besnier ») et Mayenne (giratoire « Coulonge ») (à l'exclusion de cette route située sur la commune de Martigné) par décret en date du 14 juin 2002

Servitude relative aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomération.

**Service concerné : Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
5 Rue Françoise Giroud - CS 16326 - 44263- Nantes cedex 2**

I4 - Établissement de canalisations électriques

Le territoire est traversé par les lignes électriques HTB suivantes :

Ligne 225 Kv « Buttavent – Flers - Laval »

Ligne 90 KV « Changé - Laval »

Ligne 90 Kv "Changé – Mayenne"

Poste de transformation d'énergie électrique de 90 kv à Changé

Ligne 90 KV « Laval - Mayenne »

Service concerné : RTE – Réseau de transport d'électricité
GMR ANJOU Ecoparc - ZI nord
Avenue des Fusillés - 49412 - Saumur cedex

PM1 – Plan de Protection des Risques Naturels

Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI) situé sur la Mayenne entre le barrage de Belle-Poule à Changé et le barrage de Cumont à l'Huisserie. Laval est également concernée.

Le PPRI a été institué par l'arrêté préfectoral n° 2003 P 1797 du 29 octobre 2003 et révisé par arrêté préfectoral le 27 septembre 2023.

Service concerné : Direction départementale des territoires
Cité administrative Rue Mac Donald BP 23009
53063 - Laval cedex 9

PM2 – Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

- La parcelle cadastrée XB 12 au lieu-dit « Halleray » à Changé, située à proximité du stockage de déchet non dangereux dit « la Verrerie » exploitée par la société Séché Eco-Industrie, a fait l'objet de restrictions d'usage instituées par un arrêté préfectoral du 27 mars 2017.

Service concerné : Direction départementale des territoires
Cité administrative Rue Mac Donald BP 23009
53063 - Laval cedex 9

PT2 - Protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception, liés aux transmissions radioélectriques, exploités par l'Etat

Protection applicable sur le parcours du faisceau hertzien Sainte-Gemmes-Robert (Mont-Rochard) – Ruillé-le-Gravelais (la Touche). Décret du 1er février 1974.

Protection applicable sur le parcours du faisceau hertzien Laval – Mayenne. Décret du 2 mars 1982.

Protection applicable sur le parcours du faisceau hertzien Laval – Ernée. Décret du 18 février 1982.

Service concerné : France Télécom
52, boulevard Gaston Ramon
BP 60920
49043 - Angers Cedex 1

T1 - Voie ferrée relative aux chemins de fer

- œ LGV_Liaison avec Paris Montparnasse_Brest
- œ TGV_Bretagne Pays de la Loire

Service concerné : SNCF - Délégation Immobilier Territoriale Ouest
60 Rue Blaise Pascal
37000 Tours

Département de la Mayenne

ENTRAMMES

Liste des Servitudes d'Utilité Publique

Mise à jour N°5	Arrêté du

Vu pour être annexé à l'arrêté du Président
du
Par délégation du Président,
La Vice-Présidente,
Chrsitine DUBOIS

A4 - Servitudes de passage des engins mécaniques en bordure des cours d'eau

- « les cours d'eau de l'Ouette et ses affluents, la Papelonnière, la Maison-Neuve, le Genetais, Champagnette,... ». Arrêté préfectoral 85-150 en date du 2 décembre 1985

Service concerné : Direction départementale des territoires
BP 23009 Cité administrative
Rue Mac Donald
53063 - Laval cedex 9

AC1 - Protection des monuments historiques

- Église et parc renfermant les vestiges archéologiques
Classés par arrêté le 1 septembre 1988.
Périmètre délimité des abords (PDA) créé par l'arrêté 2023/DRAC/PDA/n°3 du 16 février 2023.

- Portion d'Oppidum inscrite et classée par arrêtés du 7 septembre 1978
(*Proposition de modification du périmètre par le Service territorial de l'architecture et du patrimoine*)

Service concerné : Unité départementale de l'architecture et du patrimoine
Préfecture – Pavillon nord
16 Place Jean Moulin- 53000 – Laval

EL3 – Halage et marchepied

- Halage et marchepied de la rivière « la Mayenne » classée voie navigable

Service concerné : Conseil Départemental - Hôtel du département
39 rue Mazagran - BP 1429 - 53014 Laval Cedex

I3 - Établissement de canalisations de transport de gaz

Institution de la servitude par arrêté préfectoral du 18 décembre 2015

- Les communes d'Entrammes et de Laval sont traversées par la canalisation de gaz naturel haute pression suivantes « FENEU-LAVAL ». Des servitudes d'utilité publique sont instituées dans les zones d'effets générées par les phénomènes dangereux susceptibles de se produire sur la canalisation concernée.

Service concerné : GRT gaz - Pôle exploitation centre atlantique
Service Travaux Tiers et Urbanisme
10 Quai Emile Cormerais CS 10002
44801 Saint-Herblain cedex

I1 – Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz

Institution de la servitude par arrêté préfectoral du 18 décembre 2015

- Les communes d'Entrammes et de Laval sont traversées par la canalisation de gaz naturel haute pression suivantes « FENEU-LAVAL ». Des servitudes d'utilité publique sont instituées dans les zones d'effets générées par les phénomènes dangereux susceptibles de se produire sur la canalisation concernée.

Service concerné : GRT gaz - Pôle exploitation centre atlantique
Service Travaux Tiers et Urbanisme
10 Quai Emile Cormerais CS 10002
44801 Saint-Herblain cedex

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques.

- Zone de garde et de protection du centre radioélectrique de Entrammes/Laval - Aéroport « tour de contrôle - réception VHF ». Décret du 11 mars 1985.

Service concerné : Direction départementale des Territoires
Cité administrative - Rue Mac Donald
BP 3841 - 53030 - Laval cedex 091

PT2 - Protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception, liés aux transmissions radioélectriques, exploités par l'Etat

- Protection applicable sur le parcours du faisceau hertzien Laval - Sablé sur Sarthe
Décret du 4 mai 1982.

Service concerné : France Télécom
52, boulevard Gaston Ramon
BP 60920
49043 - Angers Cedex 1

- Protection applicable sur le parcours du faisceau hertzien Le Tremblay- Sainte-Gemmes-le-Robert (Mont Rochard). *Décret du 2 février 1983.*

Service concerné : T.D.F-Direction Régionale Ouest
Avenue de Belle Fontaine
BP 79

35 510 Cesson Sévigné Cedex

T5 – Servitude aéronautique de dégagement

Protection applicable autour de l'aérodrome de Laval-Entrammes. Arrêté du 14 juin 2017 portant approbation du plan de servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de Laval-Entrammes

Service concerné : Direction de la Sécurité de l'Aviation Civil Ouest
Aéroport de Brest-Bretagne
CS 20301 Guipavas
29806 Brest cedex 9

Département de la Mayenne

FORCÉ

Liste des Servitudes d'Utilité Publique

Mise à jour N°1	Arrêté du Président du 12/06/2018

Vu pour être annexé à l'arrêté du Président
du 12/06/2018
Par délégation du Président,
Le Vice-Président,
Daniel GUERIN



A4 - Servitudes de passage des engins mécaniques en bordure des cours d'eau

- cs Rivière La Jouanne
- cs Rû Picouillères

Service concerné : Direction départementale des territoires
BP 23009 Cité administrative
Rue Mac Donald
53063 - Laval cedex 9

AC1 - Protection des monuments historiques

- Chapelle funéraire souterraine du château de Poligny inscrite par arrêté le 5 mai 1992
- Périètre de protection de la chapelle de la Cassine situé sur la commune de Bonchamps-lès-Laval.

Service concerné : Unité départementale de l'architecture et du patrimoine
Préfecture – Pavillon nord
16 Place Jean Moulin- 53000 – Laval

PT2 - Protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception, liés aux transmissions radioélectriques, exploités par l'Etat

- Protection applicable sur le parcours du faisceau hertzien Laval - Sablé sur Sarthe
Décret du 4 mai 1982.

Service concerné : France Télécom
52, boulevard Gaston Ramon
BP 60920
49043 - Angers Cedex 1

T5 – Servitude aéronautique de dégagement

- Protection applicable autour de l'aérodrome de Laval-Entrammes. Arrêté du 14 juin 2017 portant approbation du plan de servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de Laval-Entrammes

Service concerné : Direction de la Sécurité de l'Aviation Civil Ouest
Aéroport de Brest-Bretagne
CS 20301 Guipavas
29806 Brest cedex 9

Département de la Mayenne

LA CHAPELLE-ANTHENAISE

Liste des Servitudes d'Utilité Publique

Mise à jour N°1	Arrêté du Président du

Vu pour être annexé à l'arrêté du Président
du
Par délégation du Président,
Le Vice-Président,
Daniel GUERIN



PT2 - Protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception, liés aux transmissions radioélectriques, exploités par l'Etat

- Protection applicable sur le parcours du faisceau hertzien Sainte-Gemmes-Robert (Mont-Rochard) Ruillé-le-Gravelais (la Touche). Décret du 1^{er} février 1974.

Service concerné : France Télécom
52, boulevard Gaston Ramon
BP 60920
49043 - Angers Cedex 1

T1 - Voie ferrée relative aux chemins de fer

- Ligne ferroviaire TGV Paris-Brest

Service concerné : SNCF - Délégation Immobilier Territoriale Ouest
60 Rue Blaise Pascal
37000 Tours

Département de la Mayenne

LAVAL

Liste des Servitudes d'Utilité Publique

Mise à jour N°7 du PLUi	Arrêté du

Vu pour être annexé à l'arrêté du Président
en date du

Par délégation du Président,
La Vice-Présidente,
Christine DUBOIS

A4 - Servitudes de passage des engins mécaniques en bordure des cours d'eau

- « les cours d'eau de l'Ouette et ses affluents,... ».

Arrêté préfectoral 85-150 en date du 2 décembre 1985

Service concerné : Direction départementale des territoires

BP 23009 Cité administrative

Rue Mac Donald

53063 - Laval cedex 9

AC1- Protection des monuments historiques inscrits et classés

(servitudes suspendues par le site patrimonial remarquable (AVAP) approuvé le 23 mai 2016 et modifié le 27 septembre 2021)

Liste des monuments historiques situés à l'intérieur du site patrimonial remarquable dont les périmètres de protection sont suspendus à l'intérieur du périmètre du site patrimonial remarquable.

Cathédrale de la Trinité classée par liste en 1840, **Chapelle Notre Dame de Pritz** classée par arrêté du 2 mai 1938, **Château Neuf et Château Vieux** classés par liste en 1840, **Eglise Notre Dame d'Avesnières** classée par liste en 1840, **Eglise St Martin** classée par arrêté du 11 déc 1979, **Eglise St Vénérand** classée par arrêté du 3 juin 1975, **Immeuble dit de Maître Julien Briand** classée par arrêté du 14 juin 1929, **Maison des Maires** classée par arrêté du 30 août 1952 (certaines parties inscrites par arrêté du 5 février 1927), **Maison renaissance dite du Grand Veneur** classée par arrêté le 28 mars 1883, **Manoir de Rouessé** (façades, toitures, deux pavillons sur cour, murs et douves classés par arrêté le 23 octobre 1989) - Château et pavillons sur cour (sauf parties classées) inscrits par arrêté du 10 février 1987, **Porte Beucherresse** classée par arrêté du 6 mars 1931, **Chapelle du lycée Ambroise Paré** inscrite par arrêté du 5 février 1926, **Eglise des Cordeliers** inscrite par arrêté du 5 février 1926, **Aile Sud du Château-Neuf** inscrite par arrêté le 7 mars 2006, **Fontaine St Martin** inscrite par arrêté du 5 avril 1930, **Fontaine (place St Tugal)** inscrite par arrêté du 5 avril 1930, **Fontaine de Patience** inscrite par arrêté du 5 avril 1930, **Fontaine des Trois Croix** inscrite par arrêté du 13 nov 1929, **Hôtel d'Argentré** inscrit par arrêté le 1 juillet 2008, **Hôtel de Montfrand** ou de Sèze inscrit par arrêté du 21 sept 1983, **Hôtel du Bas du Gast** inscrit par arrêté du 10 juin 1997, **Hôtel Périer du Bignon** inscrit par arrêté du 30 oct 2001, **Hôtel Dutreil** inscrit par arrêté du 29 mars 1990, **Logis des Eperons** (grand salon à boiseries) inscrit par arrêté du 10 février 1987, **Maison à pan de bois** (9-11 Grande Rue) inscrite par arrêté du 18 oct 1933, **Maison à pan de bois XVIème** (21 Grande Rue) inscrite par arrêté du 10 déc 1926, **Maison à pan de bois XVIème** (25 Grande Rue) inscrite par arrêté du 12 fév 1927, **Maison à pan de bois XVIème** (23 rue des Serruriers) inscrite par arrêté du 5 fév 1926, **Maison du Pou-Volant XVIème** (26 Grande Rue) inscrite par arrêté du 12 fév 1927, **Maison de Clermont** inscrite par arrêté du 15 fév 1926, **Maison près du presbytère de St Vénérand** inscrite par arrêté du 9 mars 1927, **Niche abritant une Pietà** (détruite) inscrite par arrêté du 5 fév 1926, **Porte de l'ancienne Halle aux toiles** (démontée) inscrite par arrêté du 10 déc 1926, **Presbytère de St Vénérand** inscrit par arrêté du 9 mars 1927, **Remparts** (rue Souchu Servinière) inscrits par arrêté du 5 mai 1986, **Tour Belot-Oissel** inscrite par arrêts du 9 nov 1936 et 5 mai 1986, **Tour Renaise** inscrite par arrêts du 5 avril 1930 et 5 mai 1986, **Vieux Pont** inscrit par arrêté du 5 juin 1926, **Bain-Douches de Laval** inscrits par arrêté du 18 décembre 2014, **Cheminée appuyée au Pignon ouest du corps principal de la maison sise 36 rue du Mans** inscrites par arrêté n°2018/DRAC/CRPA1/09 du 31 octobre 2018, **Maison du Coq Hardy au 27-29 Place de la Trémoille** inscrite par arrêté du 4 mars 2020.

Chapelle Notre Dame de Pritz

Classée par arrêté du 2 mai 1938. Périmètre délimité des abords (PDA) créé par l'arrêté 2023/DRAC/PDA/n°5 du 16 février 2023.

Église Saint-Pierre-le-Potier

Inscrite par arrêté du 22 août 1996.

Périmètre délimité des abords (PDA) créé par l'arrêté 2023/DRAC/PDA/n°5 du 16 février 2023.

Service concerné : Service territorial de l'architecture et du patrimoine
Préfecture – Pavillon nord - 16 Place Jean Moulin
53000 – Laval

AC2 - Protection des sites

- Ensemble urbain - Sites inscrits depuis le 23 mars 1965 et le 15 avril 1976
(servitudes suspendues par le site patrimonial remarquable (AVAP) approuvé le 23 mai 2016 et modifié le 27 septembre 2021).

Service concerné : Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
5 Rue Françoise Giroud
CS 16326 - 44263- Nantes cedex 2

AC4 - Sites patrimoniaux remarquables*

Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP)

Site patrimonial remarquable concernant l'AVAP, approuvé par délibération du conseil communautaire de Laval Agglomération le 23 mai 2016 et modifié par approbation du Conseil Communautaire le 27 septembre 2021.

☞ Monuments historiques situés à l'intérieur du site patrimonial remarquable
(périmètres de protection suspendus à l'intérieur du périmètre du site patrimonial remarquable)

☞ **Cathédrale de la Trinité** classée par liste en 1840, **Château Neuf et Château Vieux** classés par liste en 1840, **Eglise Notre Dame d'Avesnières** classée par liste en 1840, **Eglise St Martin** classée par arrêté du 11 déc 1979, **Eglise St Vénérand** classée par arrêté du 3 juin 1975, **Immeuble dit de Maître Julien Briand** classée par arrêté du 14 juin 1929, **Maison des Maires** classée par arrêté du 30 août 1952 (certaines parties inscrites par arrêté du 5 février 1927), **Maison** renaissance dite **du Grand Veneur** classée par arrêté le 28 mars 1883, **Manoir de Rouessé** (façades, toitures, deux pavillons sur cour, murs et douves classés par arrêté le 23 octobre 1989) - **Château** et pavillons sur cour (sauf parties classées) inscrits par arrêté du 10 février 1987, **Porte Beucheresse** classée par arrêté du 6 mars 1931, **Chapelle du lycée Ambroise Paré** inscrite par arrêté du 5 février 1926, **Eglise des Cordeliers** inscrite par arrêté du 5 février 1926, **Eglise Saint-Pierre-le-Potier** inscrite par arrêté du 22 août 1996, **Aile Sud du Château-Neuf** inscrite par arrêté le 7 mars 2006, **Fontaine St Martin** inscrite par arrêté du 5 avril 1930, **Fontaine (place St Tugal)** inscrite par arrêté du 5 avril 1930, **Fontaine de Patience** inscrite par arrêté du 5 avril 1930, **Fontaine des Trois Croix** inscrite par arrêté du 13 nov 1929, **Hôtel d'Argentré** inscrit par arrêté le 1 juillet 2008, **Hôtel de Montfrand** ou de Sèze inscrit par arrêté du 21 sept 1983, **Hôtel du Bas du Gast** inscrit par arrêté du 10 juin 1997, **Hôtel Périer du Bignon** inscrit par arrêté du 30 oct 2001, **Hôtel Dutreil** inscrit par arrêté du 29 mars 1990, **Logis des Eperons** (grand salon à boiseries) inscrit par arrêté du 10 février 1987, **Maison à pan de bois** (9-11 Grande Rue) inscrite par arrêté du 18 oct 1933, **Maison à pan de bois XVIème** (21 Grande Rue) inscrite par arrêté du 10 déc 1926, **Maison à pan de bois XVIème** (25

Grande Rue) inscrite par arrêté du 12 fév 1927, **Maison à pan de bois XVIème** (23 rue des Serruriers) inscrite par arrêté du 5 fév 1926, **Maison du Pou-Volant XVIème** (26 Grande Rue) inscrite par arrêté du 12 fév 1927, **Maison de Clermont** inscrite par arrêté du 15 fév 1926, **Maison près du presbytère de St Vénérand** inscrite par arrêté du 9 mars 1927, **Niche abritant une Pietà** (détruite) inscrite par arrêté du 5 fév 1926, **Porte de l'ancienne Halle aux toiles** (démontée) inscrite par arrêté du 10 déc 1926, **Presbytère de St Vénérand** inscrit par arrêté du 9 mars 1927, **Remparts** (rue Souchu Servinière) inscrits par arrêté du 5 mai 1986, **Tour Belot-Oissel** inscrite par arrêtés du 9 nov 1936 et 5 mai 1986, **Tour Renaise** inscrite par arrêtés du 5 avril 1930 et 5 mai 1986, **Vieux Pont** inscrit par arrêté du 5 juin 1926, **Bain-Douches de Laval** inscrits par arrêté du 18 décembre 2014.

Cheminée appuyée au Pignon ouest du corps principal de la maison sise 36 rue du Mans inscrites par arrêté n°2018/DRAC/CRPA1/09 du 31 octobre 2018, **Maison du Coq Hardy au 27-29 Place de la Trémoille** inscrite par arrêté du 4 mars 2020.

œ Sites inscrits situés à l'intérieur du site patrimonial remarquable de Laval dont la servitude est suspendue : l'Ensemble urbain - Sites inscrits depuis le 23 mars 1965 et le 15 avril 1976

Service concerné : Service territorial de l'architecture et du patrimoine
Préfecture – Pavillon nord - 16 Place Jean Moulin
53000 – Laval

AS1- Protection des captages d'eaux potables et minérales

- Périmètres de protection de la prise d'eau de Laval dans la Mayenne institués par l'arrêté n° 2009-D-419 du 13 août 2009

Service concerné : Agence régionale de santé (ARS)
Cité Administrative
60 Rue Mac Donald
53000 Laval

EL3 – Halage et marchepied

- Halage et marchepied de la rivière « la Mayenne » classée voie navigable

Service concerné : Conseil Départemental - Hôtel du département
39 rue Mazagran - BP 1429 - 53014 Laval Cedex

EL11 – Autoroutes, voies express et déviations d'agglomérations

- Le caractère de « déviation d'agglomération » a été attribué à la rocade Est de Laval (RN162) par

l'arrêté 86-528 le 22 juillet 1986

Servitude relative aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomération.

**Service concerné : Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
5 Rue Françoise Giroud - CS 16326 - 44263- Nantes cedex 2**

13 - Établissement de canalisations de transport de gaz

- Les communes d'Entrammes et de Laval sont traversées par la canalisation de gaz naturel haute pression suivantes « FENEU-LAVAL ». Des servitudes d'utilité publique sont instituées dans les zones d'effets générées par les phénomènes dangereux susceptibles de se produire sur la canalisation concernée.

**Service concerné : GRT gaz - Pôle exploitation centre atlantique
Service Travaux Tiers et Urbanisme
10 Quai Emile Cormerais CS 10002
44801 Saint-Herblain cedex**

14 - Établissement de canalisations électriques

Le territoire est traversé par les lignes électriques HTB suivantes :

- Ligne souterraine 225 Kv « Laval - Oudon »
- Ligne 225 Kv « Laval – Beaucouzé-Corbière »
- Ligne 225 Kv « Buttavent – Flers - Laval »
- Ligne 90 KV « Changé - Laval »
- Ligne 90 KV « Laval - Mayenne »
- Ligne 90 KV « Château Gontier - Laval »
- Ligne 90KV « Argentré-du-Plessis/Laval »
- Ligne 90 KV « Astillé - Craon - Laval »
- Ligne 90 KV « Evron II-Laval »
- Ligne 90 KV « Laval - St Pierre la Cour »
- Postes de transformation d'énergie électrique de 225 kv Laval et de 90 kv Thévalle

**Service concerné : RTE – Réseau de transport d'électricité
GMR ANJOU Ecoparc - ZI nord
Avenue des Fusillés - 49412 - Saumur cedex**

19 – Canalisations de transport et de distribution de chaleur et de froid

Classement du réseau de chaleur par arrêté ministériel du 23 décembre 2022.

**Service concerné : Direction départementale des territoires
Cité administrative Rue Mac Donald BP 23009**

PM1 – Plan de Protection des Risques Naturels

- Plan de Prévention des Risques de Mouvement de Terrain (PPRMT) situé entre le lieu-dit « la Bois des bois » (Laval) et le lotissement de Sainte-Croix (l'Huisserie). Le PPRMT a été institué par l'arrêté préfectoral n° 2003P1327 du 28 juillet 2003.

- Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI) situé sur la Mayenne entre le barrage de Belle-Poule à Changé et le barrage de Cumont à l'Huisserie. Laval est également concernée. Le PPRI a été institué par l'arrêté préfectoral n° 2003 P 1797 du 29 octobre 2003 et révisé par arrêté préfectoral le 27 septembre 2023.

Service concerné : Direction départementale des territoires
Cité administrative Rue Mac Donald BP 23009
53063 - Laval cedex 9

PM2 – Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

- Le site de l'unité de traitements des résidus urbains (UTRU) situé dans la ZI des Touches à Laval, concerné par la présence de déchets dans le sol, a fait l'objet de restrictions d'usage instituées par l'arrêté préfectoral n° 2014134-0001 du 16 mai 2014.

Service concerné : Direction départementale des territoires
Cité administrative Rue Mac Donald BP 23009
53063 - Laval cedex 9

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques.

- Zone de protection du centre radioélectrique du stade Jean Macé à Laval. Décret du 15 mars 1976. Commune concernée : Laval

Service concerné : T.D.F. - Direction Régionale Ouest
avenue de Belle fontaine -
5 510 Cesson Sévigné Cedex

- Zone de garde et de protection du centre radioélectrique de Entrammes/Laval - Aéroport « tour de contrôle - réception VHF ». Décret du 11 mars 1985. Communes concernées : Laval et Entrammes

Service concerné : Direction départementale des territoires

**Cité administrative Rue Mac Donald BP 3841
53030 - Laval cedex 91**

- Zone de protection du centre radioélectrique exploité par le ministère de l'intérieur « Préfecture de la Mayenne ». Décret du 15 mars 1961. Commune concernée : Laval
- Zone de garde et de protection autour du centre radioélectrique de Laval « la Fourcherie ». Décret du 23 août 2012. Communes concernées : Laval et Saint-Berthevin

**Service concerné : SGAMI-OUEST
28 rue de la Pilate
35207 RENNES CEDEX 2**

PT2 - Protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception, liés aux transmissions radioélectriques, exploités par l'Etat

- Zone de protection du centre radioélectrique du stade Jean Macé à Laval. Décret du 20 mars 1974.

**Service concerné : T.D.F. - Direction Régionale Ouest
avenue de Belle fontaine -
5 510 Cesson Sévigné Cedex**

- Zone de garde et de protection de la station de la Fourcherie. Décret du 7 décembre 1976.
- Protection applicable autour de la station de Laval et sur le parcours du faisceau hertzien Laval - Craon. Décret du 7 décembre 1976.
- Protection applicable sur le parcours du faisceau hertzien Laval – Mayenne. Décret du 2 mars 1982.
- Protection applicable sur le parcours du faisceau hertzien Laval – Ernée. Décret du 18 février 1982.
- Protection applicable sur le parcours du faisceau hertzien Laval - Sablé sur Sarthe. Décret du 4 mai 1982.
- Protection applicable sur le parcours du faisceau hertzien Laval - Mont Rochard.
Décret du 5 octobre 1982.

**Service concerné : France Télécom
52, boulevard Gaston Ramon
BP 60920
49043 - Angers Cedex 1**

T5 – Servitude aéronautique de dégagement

- Protection applicable autour de l'aérodrome de Laval-Entrammes. Arrêté du 14 juin 2017 portant approbation du plan de servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de Laval-Entrammes

Service concerné : Direction de la Sécurité de l'Aviation Civil Ouest

Aéroport de Brest-Bretagne
CS 20301 Guipavas
29806 Brest cedex 9

T1 - Voie ferrée relative aux chemins de fer

- Ligne SNCF LGV Bretagne – Pays-de-la-Loire

Service concerné : SNCF - Délégation Immobilier Territoriale Ouest
60 Rue Blaise Pascal
37000 Tours

Département de la Mayenne

L'HUISSERIE

Liste des Servitudes d'Utilité Publique

Mise à jour N°1	Arrêté du Président du 12/06/2018

Vu pour être annexé à l'arrêté du Président
en date du 12/06/2018

Par délégation du Président,
Le Vice-Président,
Daniel GUERIN



AC1 - Protection des monuments historiques

- Périmètre de protection de la chapelle Saint-Pierre-le-Potier situé sur la commune de Laval
- Périmètre de protection de la portion de l'Oppidum d'Entrammes

Service concerné : Unité départementale de l'architecture et du patrimoine
Préfecture – Pavillon nord
16 Place Jean Moulin- 53000 – Laval

EL3 – Halage et marchepied

- Halage et marchepied de la rivière « la Mayenne » classée voie navigable

Service concerné : Conseil Départemental - Hôtel du département
39 rue Mazagran - BP 1429 - 53014 Laval Cedex

I4 - Établissement de canalisations électriques

Le territoire est traversé par les lignes électriques HTB suivantes :

- Ligne 90 KV « Château Gontier - Laval »
- Ligne 90KV « Argentré-du-Plessis/Laval »

PM1 – Plan de Protection des Risques Naturels

- Plan de Prévention des Risques de Mouvement de Terrain (PPRMT) situé entre le lieu-dit « la Bois des bois » (Laval) et le lotissement de Sainte-Croix (l'Huisserie). Le PPRMT a été institué par l'arrêté préfectoral n° 2003P1327 du 28 juillet 2003.
- Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI) situé sur la Mayenne entre le barrage de Belle-Poule à Changé et le barrage de Cumont à l'Huisserie. Laval est

également concernée. Le PPRI a été institué par l'arrêté préfectoral n° 2003 P 1797 du 29 octobre 2003 et révisé par arrêté préfectoral le 27 septembre 2023.

Service concerné : Direction départementale des territoires
Cité administrative Rue Mac Donald BP 23009
53063 - Laval cedex 9

T5 – servitude aéronautique de dégagement

- Protection applicable autour de l'aérodrome de Laval-Entrammes. Arrêté du 14 juin 2017 portant approbation du plan de servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de Laval-Entrammes

Service concerné : Direction de la Sécurité de l'Aviation Civil Ouest
Aéroport de Brest-Bretagne
CS 20301 Guipavas
29806 Brest cedex 9

Département de la Mayenne

LOUVERNÉ

Liste des Servitudes d'Utilité Publique

Mise à jour N°1	Arrêté du 23/09/2011
Mise à jour N°2	Arrêté du Président du

Vu pour être annexé à l'arrêté du Président
du
Par délégation du Président,
Le Vice-Président,
Daniel GUERIN



A4 - Servitudes de passage des engins mécaniques en bordure des cours d'eau

- Rû de la Bigrie
- Rû du Fresnes

Service concerné : Direction départementale des territoires
BP 23009 Cité administrative
Rue Mac Donald
53063 - Laval cedex 9

EL11 – Autoroutes, voies express et déviations d'agglomérations

- Le caractère d'Autoroute A 81 (axe reliant Le-Mans à Rennes) a été attribué par un décret du 4 février 1977.
- Le caractère de « voie express » a été attribué à la RN162 entre Laval (giratoire « Besnier ») et Mayenne (giratoire « Coulonge ») (à l'exclusion de cette route située sur la commune de Martigné) par décret en date du 14 juin 2002.

Service concerné : Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
5 Rue Françoise Giroud - CS 16326 - 44263- Nantes cedex 2

**10 Quai Emile Cormerais CS 10002
44801 Saint-Herblain cedex**

I4 - Établissement de canalisations électriques

Le territoire est traversé par les lignes électriques HTB suivantes :

- Ligne 90 KV « Changé - Mayenne »

Service concerné : RTE – Réseau de transport d'électricité
GMR ANJOU Ecoparc - ZI nord
Avenue des Fusillés - 49412 - Saumur cedex

PT2 - Protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception, liés aux transmissions radioélectriques, exploités par l'Etat

- Protection applicable sur le parcours du faisceau hertzien Sainte-Gemmes-Robert (Mont-Rochard) – Ruillé-le-Gravelais (la Touche). Décret du 1er février 1974.

Service concerné : France Télécom
52, boulevard Gaston Ramon
BP 60920
49043 - Angers Cedex 1

T1 - Voie ferrée relative aux chemins de fer

- œ TGV_Liaison avec Paris Montparnasse_Brest
- œ LGV_Bretagne Pays de la Loire

Service concerné : SNCF - Délégation Immobilier Territoriale Ouest
60 Rue Blaise Pascal
37000 Tour

Département de la Mayenne

LOUVIGNÉ

Liste des Servitudes d'Utilité Publique

Mise à jour N°8	Arrêté du

Vu pour être annexé à l'arrêté du Président
du
Par délégation du Président,
La Vice-Présidente,
Christine DUBOIS

AC1 - Protection des monuments historiques

- Église Saint Martin

Inscrite par arrêté du 21 juin 2018.

Périmètre délimité des abords (PDA) créé par l'arrêté 2023/DRAC/PDA/n°7 du 16 février 2023.

Service concerné : Unité départementale de l'architecture et du patrimoine
Préfecture – Pavillon nord
16 Place Jean Moulin- 53000 – Laval

A4 - Servitudes de passage des engins mécaniques en bordure des cours d'eau

œ Ruisseau de la Chaisnée

œ Ruisseau des Génomais

Service concerné : Direction départementale des territoires
BP 23009 Cité administrative
Rue Mac Donald
53063 - Laval cedex 9

I4 - Établissement de canalisations électriques

Le territoire est traversé par la ligne électrique HTB suivante :

- Ligne 90 KV « Evron II-Laval »

Service concerné : RTE – Réseau de transport d'électricité
GMR ANJOU Ecoparc - ZI nord
Avenue des Fusillés - 49412 - Saumur cedex

T1 - Voie ferrée relative aux chemins de fer

- LGV_Bretagne - Pays de la Loire

Service concerné : SNCF - Délégation Immobilier Territoriale Ouest
60 Rue Blaise Pascal
37000 Tours

Département de la Mayenne

MONTFLOURS

Liste des Servitudes d'Utilité Publique

Mise à jour N°1	Arrêté du 23/09/2008
Mise à jour N°2	Arrêté du Président du

Vu pour être annexé à l'arrêté du Président
du
Par délégation du Président,
Le Vice-Président,
Daniel GUERIN



Service planification urbaine
Hôtel Communautaire
1, place du général Ferrié
CS 60809
53008 LAVAL Cedex
la-val-agglo@agglo-laval.fr

AS1- Protection des captages d'eaux potables et minérales

- Périmètres de protection du captage de la Boussardière institués par l'arrêté préfectoral n° 2008-D-112 du 23 avril 2008

Service concerné : Agence régionale de santé (ARS)
Cité Administrative
60 Rue Mac Donald
53000 Laval

EL3 – Halage et marchepied

- Halage et marchepied de la rivière « la Mayenne » classée voie navigable

Service concerné : Conseil Départemental - Hôtel du département
39 rue Mazagran - BP 1429 - 53014 Laval Cedex

PT2 - Protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception, liés aux transmissions radioélectriques, exploités par l'Etat

- Protection applicable sur le parcours du faisceau hertzien Laval – Mayenne. Décret du 2 mars 1982.

Service concerné : France Télécom
52, boulevard Gaston Ramon
BP 60920
49043 - Angers Cedex 1

Département de la Mayenne

MONTIGNÉ-LE-BRILLANT

Liste des Servitudes d'Utilité Publique

Mise à jour N°1	Arrêté du Président du 12/06/2018

Vu pour être annexé à l'arrêté du Président
du 12/06/2018
Par délégation du Président,
Le Vice-Président,
Daniel GUERIN



14 - Établissement de canalisations électriques

Le territoire est traversé par les lignes électriques HTB suivantes :

- Ligne souterraine 225 Kv « Laval - Oudon »
- Ligne aérienne 225 Kv « Laval – Beaucouzé-Corbière »
- Ligne aérienne 90 KV « Château Gontier - Laval »
- Ligne aérienne 90KV « Argentré-du-Plessis/Laval »
- Ligne aérienne 90 KV « Astillé - Craon - Laval »
- Ligne aérienne 90 KV « Laval - St Pierre la Cour »

Service concerné : RTE – Réseau de transport d'électricité
GMR ANJOU Ecoparc - ZI nord
Avenue des Fusillés - 49412 - Saumur cedex

PT2 - Protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception, liés aux transmissions radioélectriques, exploités par l'Etat

- Protection applicable autour de la station de Laval et sur le parcours du faisceau hertzien Laval - Craon. Décret du 7 décembre 1976.

Service concerné : France Télécom
52, boulevard Gaston Ramon
BP 60920
49043 - Angers Cedex 1

T5 – Servitude aéronautique de dégagement

- Protection applicable autour de l'aérodrome de Laval-Entrammes. Arrêté du 14 juin 2017 portant approbation du plan de servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome

de Laval-Entrammes

Service concerné : Direction de la Sécurité de l'Aviation Civil Ouest
Aéroport de Brest-Bretagne
CS 20301 Guipavas
29806 Brest cedex 9

Département de la Mayenne

NUILLÉ-SUR-VICOIN

Liste des Servitudes d'Utilité Publique

Mise à jour N°1	Arrêté du Président du 12/06/2018

Vu pour être annexé à l'arrêté du Président
du 12/06/2018
Par délégation du Président,
Le Vice-Président,
Daniel GUERIN



AC1 - Protection des monuments historiques

- Château de Lancheneil et ses cinq colombiers inscrit par arrêté du 10 décembre 1927
Périmètre de protection modifié (nommé « périmètre délimité des abords » par la loi LCAP du 7 juillet 2016) adopté par délibération du conseil communautaire le 27 septembre 2021)
- Église inscrite par arrêté du 21 mai 1986
Périmètre de protection modifié (nommé « périmètre délimité des abords » par la loi LCAP du 7 juillet 2016) adopté par délibération du conseil communautaire le 27 septembre 2021)
- Périmètre de protection de la portion de l'Oppidum d'Entrammes

Service concerné : Unité départementale de l'architecture et du patrimoine
Préfecture – Pavillon nord
16 Place Jean Moulin- 53000 – Laval

EL3 – Halage et marchepied

- Halage et marchepied de la rivière « la Mayenne » classée voie navigable

Service concerné : Conseil Départemental - Hôtel du département
39 rue Mazagran - BP 1429 - 53014 Laval Cedex

I4 - Établissement de canalisations électriques

Le territoire est traversé par les lignes électriques HTB suivantes :

- Ligne 225 Kv « Laval – Beaucouzé-Corbière »
- Ligne 90 KV « Château Gontier - Laval »
- Ligne 90 KV « Astillé - Craon - Laval »

Service concerné : RTE – Réseau de transport d'électricité
GMR ANJOU Ecoparc - ZI nord
Avenue des Fusillés - 49412 - Saumur cedex

T5 – Servitude aéronautique de dégagement

- Protection applicable autour de l'aérodrome de Laval-Entrammes. Arrêté du 14 juin 2017 portant approbation du plan de servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de Laval-Entrammes

Service concerné : Direction de la Sécurité de l'Aviation Civil Ouest
Aéroport de Brest-Bretagne
CS 20301 Guipavas
29806 Brest cedex 9

Département de la Mayenne

PARNÉ-SUR-ROC

Liste des Servitudes d'Utilité Publique

Mise à jour N°1	Arrêté du Président du 12/06/2018
Mise à jour N°2	Arrêté du Président du

Vu pour être annexé à l'arrêté du Président
du
Par délégation du Président,
Le Vice-Président,
Daniel GUERIN



A4 - Servitudes de passage des engins mécaniques en bordure des cours d'eau

- « les cours d'eau de l'Ouette et ses affluents, la Papelonnière, la Maison-Neuve, le Genetais, Champagnette,... ». Arrêté préfectoral 85-150 en date du 2 décembre 1985

Service concerné : Direction départementale des territoires
BP 23009 Cité administrative
Rue Mac Donald
53063 - Laval cedex 9

AC1 - Protection des monuments historiques

- Périmètres de protection des monuments historiques, hors site patrimonial remarquable, des anciens fours à chaux et de l'église. Voir la liste détaillée des monuments historiques dans la servitude AC4 - Site patrimonial remarquable de Parné-sur-Roc

Service concerné : Unité départementale de l'architecture et du patrimoine
Préfecture – Pavillon nord
16 Place Jean Moulin- 53000 – Laval

AC4 et AC4 bis -. Sites patrimoniaux remarquables et Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine

(Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP))

Site patrimonial remarquable concernant la ZPPAUP créée sur une partie du territoire de la commune de Parné-sur-Roc. Arrêté du préfet de région n°2005/271 en date du 15 juin 2005.

Monuments historiques situés à l'intérieur du site patrimonial remarquable (périmètres de protection suspendus à l'intérieur du périmètre du site patrimonial remarquable)

- les anciens fours à chaux, y compris les façades et les toitures de six maisons d'ouvriers inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historique par arrêté en date 25 mars 1983 ;

- ☞ l'église paroissiale Saint-Pierre inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historique par arrêté en date 5 octobre 1998.

Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine approuvé par le Conseil Communautaire de Laval Agglomération le 27 septembre 2021.

Service concerné : Service territorial de l'architecture et du patrimoine
Préfecture – Pavillon nord - 16 Place Jean Moulin
53000 – Laval

PT2 - Protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception, liés aux transmissions radioélectriques, exploités par l'Etat

- Protection applicable sur le parcours du faisceau hertzien Le Tremblay- Sainte-Gemmes-le-Robert (Mont Rochard). Décret du 2 février 1983. Communes de concernées : Entrammes et Parné-sur-Roc.
- Protection applicable sur le parcours du faisceau hertzien Laval - Sablé sur Sarthe Décret du 4 mai 1982.

Service concerné : France Télécom
52, boulevard Gaston Ramon
BP 60920
49043 - Angers Cedex 1

T5 – Servitudes aéronautique de dégagement

- Protection applicable autour de l'aérodrome de Laval-Entrammes. Arrêté du 14 juin 2017 portant approbation du plan de servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de Laval-Entrammes

Service concerné : Direction de la Sécurité de l'Aviation Civil Ouest
Aéroport de Brest-Bretagne
CS 20301 Guipavas
29806 Brest cedex 9

Département de la Mayenne

SOULGÉ-SUR-OUETTE

Liste des Servitudes d'Utilité Publique

Mise à jour N°1	Arrêté du Président du

Vu pour être annexé à l'arrêté du Président
du
Par délégation du Président,
Le Vice-Président,
Daniel GUERIN



A4 - Servitudes de passage des engins mécaniques en bordure des cours d'eau

- « les cours d'eau de l'Ouette et ses affluents, la Papelonnière, la Maison-Neuve, le Genetais, Champagnette,... ». Arrêté préfectoral 85-150 en date du 2 décembre 1985.

Service concerné : Direction départementale des territoires
BP 23009 Cité administrative
Rue Mac Donald
53063 - Laval cedex 9

AC1 - Protection des monuments historiques

- Ancien logis du Haut-Rocher inscrit par arrêté du 20 janvier 1989
- Église Saint-Martin de Nuillé inscrite par arrêté du 20 janvier 1997

Service concerné : Unité départementale de l'architecture et du patrimoine
Préfecture – Pavillon nord
16 Place Jean Moulin- 53000 – Laval

EL11 – Autoroutes, voies express et déviations d'agglomérations

- Le caractère d'Autoroute A 81 (axe reliant Le-Mans à Rennes) a été attribué par un décret du 4 février 1977.

Service concerné : Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
5 Rue Françoise Giroud - CS 16326 - 44263- Nantes cedex 2

PT2 - Protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception, liés aux transmissions radioélectriques, exploités par l'Etat

- Protection_Faisceau hertzien_ Le Tremblay-Sainte Gemmes le Robert_Mont
Rochard_Decret 02/02/1983

Service concerné : France Télécom
52, boulevard Gaston Ramon
BP 60920
49043 - Angers Cedex 1

T1 - Voie ferrée relative aux chemins de fer

œ LGV_Bretagne - Pays de la Loire

Service concerné : SNCF - Délégation Immobilier Territoriale Ouest
60 Rue Blaise Pascal
37000 Tours

Département de la Mayenne

SAINT-BERTHEVIN

Liste des Servitudes d'Utilité Publique

Mise à jour N°1	Arrêté du 27/02/2012
Mise à jour N°2	Arrêté du 14/01/2013
Mise à jour N°3	Arrêté du Président du 12/06/2018

Vu pour être annexé à l'arrêté du Président
du 12/06/2018
Par délégation du Président,
Le Vice-Président,
Daniel GUERIN



AS1- Protection des captages d'eaux potables et minérales

- Périmètres de protection du captage de la Poupardière institués par l'arrêté préfectoral n° 96-A-918 du 22 octobre 1996

Service concerné : Agence régionale de santé (ARS)
Cité Administrative
60 Rue Mac Donald
53000 Laval

AC1 - Protection des monuments historiques

- Ensemble Chauffournier des brosses inscrit par arrêté du 20 décembre 1989
Périmètre de protection modifié (nommé « périmètre délimité des abords » par la loi LCAP du 7 juillet 2016) adopté par délibération du conseil municipal le 28 juin 2007)

Service concerné : Unité départementale de l'architecture et du patrimoine
Préfecture – Pavillon nord
16 Place Jean Moulin- 53000 – Laval

AC2 - Protection des sites

- Site du petit Saint-Berthevin - Site inscrit depuis le 10 décembre 1935
- Domaine de la Fenardière - Site inscrit depuis le 19 septembre 1969

Service concerné : Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
5 Rue Françoise Giroud
CS 16326 - 44263- Nantes cedex 2

EL11 – Autoroutes, voies express et déviations d'agglomérations

Servitude relative aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomération.

- Le caractère d'Autoroute A 81 (axe reliant Le-Mans à Rennes) a été attribué par un décret du 4 février 1977.

**Service concerné : Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
5 Rue Françoise Giroud - CS 16326 - 44263- Nantes cedex 2**

I4 - Établissement de canalisations électriques

Le territoire est traversé par les lignes électriques HTB suivantes :

- Ligne 225 Kv « Laval – Beaucouzé-Corbière »
- Ligne 225 Kv « Buttavent – Flers - Laval »
- Ligne 90 KV « Changé - Laval »
- Ligne 90 KV « Laval - Mayenne »

**Service concerné : RTE – Réseau de transport d'électricité
GMR ANJOU Ecoparc - ZI nord
Avenue des Fusillés - 49412 - Saumur cedex**

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques.

- Zone de garde et de protection autour du centre radioélectrique de Laval « la Fourcherie ». Décret du 23 août 2012

**Service concerné : SGAMI-OUEST
28 rue de la Pilate
35207 RENNES CEDEX 2**

PT2 - Protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception, liés aux transmissions radioélectriques, exploités par l'Etat

☞ Protection applicable sur le parcours du faisceau hertzien Sainte-Gemmes-Robert (Mont-Rochard) – Ruillé-le-Gravelais (la Touche). Décret du 1er février 1974.

☞ Protection applicable autour de la Station de la Fourcherie de Laval – Décret du 7 décembre 1976

Service concerné : France Télécom

52, boulevard Gaston Ramon
BP 60920
49043 - Angers Cedex 1

T1 - Voie ferrée relative aux chemins de fer

- œ TGV_Liaison avec Paris Montparnasse_Brest
- œ LGV_Bretagne Pays de la Loire

Service concerné : SNCF - Délégation Immobilier Territoriale Ouest
60 Rue Blaise Pascal
37000 Tours

T5 – Servitude aéronautique de dégagement

Protection applicable autour de l'aérodrome de Laval-Entrammes - Arrêté du 14 juin 2017 portant approbation du plan de servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de Laval-Entrammes

Service concerné : Direction de la Sécurité de l'Aviation Civil Ouest
Aéroport de Brest-Bretagne
CS 20301 Guipavas
29806 Brest cedex 9

Département de la Mayenne

SAINT-GERMAIN-LE-FOUILLOUX

Liste des Servitudes d'Utilité Publique

Mise à jour N°1	Arrêté du 31/10/2016
Mise à jour N°2	Arrêté du Président du

Vu pour être annexé à l'arrêté du Président
du
Par délégation du Président,
Le Vice-Président,
Daniel GUERIN



Service planification urbaine
Hôtel Communautaire
1, place du général Ferrié
CS 60809
53008 LAVAL Cedex
la-val-agglo@agglo-laval.fr

A4 - Servitudes de passage des engins mécaniques en bordure des cours d'eau

- « les cours d'eau de l'Ernée et de l'Ingrandé ainsi que leurs affluents ». Arrêté préfectoral en date du 5 mai 1977.

Service concerné : Direction départementale des territoires
BP 23009 Cité administrative
Rue Mac Donald
53063 - Laval cedex 9

AC1 - Protection des monuments historiques

- Château de Fouilloux comprenant le corps principal de logis, la chapelle, les aménagements paysagés, les façades et toitures du pavillon du garde et des grands bâtiments communs inscrit par arrêté du 1er septembre 2016.

Service concerné : Unité départementale de l'architecture et du patrimoine
Préfecture – Pavillon nord
16 Place Jean Moulin- 53000 – Laval

I4 - Établissement de canalisations électriques

Le territoire est traversé par les lignes électriques HTB suivantes :
- Ligne 225 Kv « Buttavent – Flers - Laval »

Service concerné : RTE – Réseau de transport d'électricité
GMR ANJOU Ecoparc - ZI nord
Avenue des Fusillés - 49412 - Saumur cedex

PT2 - Protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception, liés aux transmissions radioélectriques, exploités par l'Etat

Protection applicable sur le parcours du faisceau hertzien Laval – Ernée. Décret du 18 février 1982.

Service concerné : France Télécom
52, boulevard Gaston Ramon
BP 60920
49043 - Angers Cedex 1

Département de la Mayenne

SAINT-JEAN-SUR-MAYENNE

Liste des Servitudes d'Utilité Publique

Mise à jour N°1	Arrêté du 31/10/2016
Mise à jour N°2	Arrêté du Président du

Vu pour être annexé à l'arrêté du Président
du
Par délégation du Président,
Le Vice-Président,
Daniel GUERIN



Service planification urbaine
Hôtel Communautaire
1, place du général Ferrié
CS 60809
53008 LAVAL Cedex
laaval-agglo@agglo-laval.fr

A4 - Servitudes de passage des engins mécaniques en bordure des cours d'eau

- Les cours d'eau de l'Ernée et de l'Ingrandé ainsi que leurs affluents.

Service concerné : Direction départementale des territoires
BP 23009 Cité administrative
Rue Mac Donald
53063 - Laval cedex 9

AC1 - Protection des monuments historiques

- Château de Fouilloux comprenant le corps principal de logis, la chapelle, les aménagements paysagés, les façades et toitures du pavillon du garde et des grands bâtiments communs inscrit par arrêté du 1er septembre 2016.
- Oppidum du château Meignan classé par arrêté du 3 décembre 1984
Portion d'Oppidum inscrit par arrêté du 3 décembre 1984 (Proposition de modification du périmètre par le Service territorial de l'architecture et du patrimoine)

Service concerné : Unité départementale de l'architecture et du patrimoine
Préfecture – Pavillon nord
16 Place Jean Moulin- 53000 – Laval

AS1- Protection des captages d'eaux potables et minérales

- Périmètres de protection du captage de la Boussardière institués par l'arrêté préfectoral n° 2008-D-112 du 23 avril 2008.

Service concerné : Agence régionale de santé (ARS)
Cité Administrative
60 Rue Mac Donald
53000 Laval

EL3 – Halage et marchepied

- Halage et marchepied de la rivière « la Mayenne » classée voie navigable.

**Service concerné : Conseil Départemental - Hôtel du département
39 rue Mazagran - BP 1429 - 53014 Laval Cedex**

PT2 - Protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception, liés aux transmissions radioélectriques, exploités par l'Etat

- Protection applicable sur le parcours du faisceau hertzien Sainte-Gemmes-Robert (Mont-Rochard) . Ruillé-le-Gravelais (la Touche). Décret du 1er février 1974.

- Protection applicable sur le parcours du faisceau hertzien Laval – Mayenne. Décret du 2 mars 1982.

**Service concerné : France Télécom
52, boulevard Gaston Ramon
BP 60920
49043 - Angers Cedex 1**